

---

### **Question orale de M. Hayette : Travaux à Uccle.**

**M. Hayette** rappelle qu'il est de tradition de profiter des vacances scolaires pour entreprendre ou achever des travaux de voirie qui, en d'autres circonstances, pourraient causer de graves problèmes de circulation.

Les travaux programmés au cours des 6 derniers mois ont été un véritable désastre. Assez curieusement, ce sont ceux de l'avenue Brugmann qui ont causé le moins de désagréments.

Cependant, la liste des travaux menés dans la commune est impressionnante, en particulier pour la chaussée de Saint-Job.

Les informations mentionnées aux abords du chantier sont très lacunaires. Quelques précisions supplémentaires sur les délais sont mentionnées sur le site internet de la commune.

Quoi qu'il en soit, M. Hayette a l'impression que tout a été fait pour décourager les usagers. N'y avait-il pas moyen d'organiser une circulation alternée avec des feux de signalisation entre l'avenue Helleveld et le Clos du Bourgmeester De Keyser ? L'Echevin des Travaux et le Collège ont-ils envisagé toutes les solutions, de manière à proposer la moins dérangeante pour les utilisateurs ? Ne pouvait-on profiter du blocage de ce tronçon induit par les travaux pour repenser la circulation de la chaussée de Saint-Job ? Quelles pistes de réflexion le Collège est-il prêt à lancer pour articuler les travaux de voirie avec le développement de la mobilité douce ?

**M. l'Echevin Wyngaard** répond que Vivaqua est le principal intervenant sur le tronçon évoqué par M. Hayette. Les travaux déjà effectués par Vivaqua d'un côté de la voirie vont l'être dorénavant de l'autre côté, ce qui signifie que la circulation sera maintenue dans un seul sens, mais du côté opposé.

Les riverains ont été mis au courant par la distribution d'un toutes-boîtes et la diffusion d'informations sur le site internet de la commune. Les panneaux de sens interdit qui avaient été installés ont fait l'objet d'une correction de la part de l'entrepreneur suite à une demande du Collège, afin d'indiquer que l'itinéraire demeurait accessible aux cyclistes.

Le chantier du lotissement sis à l'angle Château d'Eau/Saint-Job a donné lieu à une intervention de Sibelga, qui a été effectuée au mois d'août afin d'éviter de porter préjudice au Lycée français, situé à proximité.

Pour ce qui concerne l'établissement du sens unique, M. l'Echevin Wyngaard signale que l'installation de feux a été évoquée et testée par les services de police. Ceux-ci ont rendu un avis négatif, car ce dispositif aggraverait les problèmes de trafic en augmentant les files en amont jusqu'au carrefour. En réalité, c'est l'option la moins mauvaise pour les usagers qui a été retenue.

Les travaux du chantier de Vivaqua au carrefour entre l'avenue de la Chênaie et la rue du Repos débiteront dans le courant du mois d'octobre.

Le réaménagement en surface, qui a fait l'objet de nombreuses discussions en commission et au Conseil au cours des dernières années, devrait commencer au mois de novembre. Il s'agit d'un réaménagement global qui veillera à promouvoir la mobilité douce, puisqu'il prévoit l'établissement d'un chemin destiné à relier la fin de la rue Geleytsbeek au quartier Saint-Job.

La voirie sera coupée à hauteur du restaurant Le Guignol pour céder la place à un trottoir ainsi qu'à une piste cyclable. Les automobilistes devront donc emprunter un itinéraire de déviation via la rue du Repos pour rejoindre plus loin la chaussée de Saint-Job.

Par ailleurs, un tronçon de la chaussée de Saint-Job sera mis en zone 30.

Des travaux sont aussi envisagés sur le tronçon avenue Helleveld/rue du Repos mais ils ne seront pas effectués en surface car il s'agit d'interventions sur les égouts et d'aménagements de Sibelga.

Le service de la Mobilité mène une réflexion visant à déterminer le procédé le plus efficace pour faciliter la circulation des vélos sur la chaussée de Saint-Job : piste cyclable, logos avec chevrons, etc.